

# Académie Inter Musicale de Paris

Association loi 1901 agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

édition octobre 2011



2011 - 2012

# MUSIQUE

et aussi THÉÂTRE

DESSIN-PEINTURE

BANDE DESSINÉE

Tous âges, tous niveaux

Cours, stages, formations

7 écoles  
à Paris

**M° Bastille** ① ⑤ ⑧ Bus : 86 / 87 / 69 / 20 / 76 / 91  
11 rue Amelot - 11°

**M° Voltaire** Père Lachaise / Philippe-Auguste / Charonne ② ③ ⑨ Bus : 20 / 46 / 56 / 61 / 69 / 76 / 86  
16 rue Gerbier - 11°

**M° Daumesnil** / Dugommier ⑥ ⑧ Bus : 64 / 87 / 24 / 29 / 46  
8 rue de Wattignies - 12°

**M° Place d'Italie** / Olympiades ⑤ ⑥ ⑦ ⑭ Bus : 27 / 47 / 57 / 62 / 64 / 67 / 82 / 83  
8 rue Albert Bayet - 13°

**M° Plaisance** / Pernety ⑬ Bus : 62 / 58 / 28 / 48 / 95  
5 rue Boyer-Barret - 14°

**M° Convention** / Vaugirard ⑫ Bus : 39 / 49 / 62 / 70 / 80 / 88 / 89  
85 rue de l'Abbé-Groult - 15°

**M° Lourmel** ⑧ ⑧ Bus : 39 / 42 / 62 / 80 / 88 / PC1  
16 villa Frédéric Mistral - 15°

## **Editorial**

L'**Académie Inter Musicale de Paris** s'appuie sur **vingt et une années d'expérience** qui lui permettent d'ouvrir à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **sept écoles** conviviales de **proximité** : les **Académies Musicales**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musique: **jazz, musiques traditionnelles, percussions...** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **théâtre, dessin-peinture, bande dessinée**. Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.

L'**équipe pédagogique**, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a de cesse d'améliorer la **qualité** des prestations, les professeurs salariés ayant accès à de nombreuses formations professionnelles grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP**. En musique, les cours sont dispensés par des **professeurs** qui sont aussi des **artistes-concertistes**.

Les **cours** s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.

Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toute leur spécificité : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **seniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite.

La **diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.

**LES ACADEMIES MUSICALES** d'arrondissements sont **regroupées au sein de la fédération Académie Inter Musicale de Paris (AIMP)**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central délocalisé**.

Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération **AIMP**, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation populaire**. Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente au CNEA, syndicat d'employeurs de l'économie sociale de la branche de l'animation.

# LA VIE DES ACADÉMIES

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreuses **auditions, spectacles ou expositions**, individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.

Lors des **concerts**, les enseignants et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.

Des **stages** ponctuels peuvent être proposés durant les vacances scolaires ou les week-ends.

L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.

Les élèves, automatiquement membres de la fédération, reçoivent toutes les informations concernant ces activités et bénéficient de réductions pour participer à ces manifestations.

Elles sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et plus largement pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles, avant et après les cours une **ambiance sympathique et conviviale**.

Christophe Fontenay et Lionel Guillery, directeurs des Académies Musicales.

## Sommaire

<b>MUSIQUE</b>	JEUNES ENFANTS (de 1 à 4 ans, puis de 5 ans au CE1)	page 4
	COURS THÉORIQUES (du CE2 aux adultes) : solfège, solfège chanteur, analyse culture musicale, écriture musicale et harmonie jazz	page 5
	INSTRUMENTS (cours individuels)	page 6
	PRATIQUES COLLECTIVES : groupe instrument anciens et chant, ensemble, musique de chambre, art lyrique, orchestre, orchestre des jeunes, chorale, MAO	page 6 page 7 page 7
<b>ATELIERS</b>		
<b>Musique</b>	Jazz, percussion	page 8
<b>Théâtre</b>	ÉVEIL théâtral (enfants de 3 à 6 ans) Théâtre enfants, adolescents ou adultes	page 8 page 8
<b>Dessin peinture</b>	ÉVEIL dessin peinture (enfants de 3 à 6 ans) dessin peinture enfants, adolescents ou adultes	page 9 page 9
<b>Bande dessinée</b>	enfants, adolescents ou adultes	page 9
<b>Calendrier des activités (vacances)</b>		page 10
<b>Mode de paiement</b>		page 10
<b>Pôle formation AIMP</b>		page 11
<b>Où, quand et comment s'inscrire</b>		page 12

# JEUNES ENFANTS

Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes enfants. Respectant son développement psychaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :

1. **L'éveil** au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.

2. Les **apprentissages fondamentaux**, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.

## 1. Éveil musical des tout-petits

**POUPONNIÈRE MUSICALE**      30mn / semaine      96 € / trimestre

Parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

1<sup>ère</sup> année (naiss. jan-sep 2010) Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

2<sup>ème</sup> année (naiss. 2009) Les parents ne sont en principe là que lors d'une ou deux séances (règle appliquée avec souplesse, à l'appréciation de l'enseignant).

## **JARDIN MUSICAL**

1<sup>ère</sup> année = petits de maternelle (naiss. 2008)      40 min/semaine      114 € / trimestre

L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

2<sup>ème</sup> année = moyens de maternelle (naiss. 2007)      50 min/semaine      126 € / trimestre

Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

## 2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

**Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.**

**INITIATION MUSICALE**      1h / semaine      132 € / trimestre

Grands de maternelle (naiss. 2006)

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques le conduisent à intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

**TRANSITION INITIATION / SOLFÈGE** 1h / semaine      132 € / trimestre

Cours préparatoire et cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année (naiss. 2004 et 2005)

Accompagnant de manière douce le passage entre l'initiation et le solfège, ce cours en petits effectifs (5 à 10 élèves) permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Au programme : activités avec l'instrumentarium d'initiation musicale, introduction à la lecture et l'écriture de notes, à la battue de mesures, aux notions simples de théorie de la musique. Les enseignants, spécialisés en pédagogies actives, associent ludique et pré-solfège et proposent peu à peu aux élèves des petits temps de préparation à la maison.

# COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)

## ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES

### **SOLFÈGE** (Formation Musicale)

1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> année = 60 mn / semaine

90 € / trimestre

5<sup>ème</sup> = 1h10 / 6<sup>ème</sup> = 1h20, etc.

96 € / trimestre

*(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)*

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1<sup>ère</sup> année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le formateur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façon homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4<sup>ème</sup> année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place et, en fin d'année, le changement de niveau est décidé par l'enseignant.

*Dispenses possibles aux adolescents après la 6<sup>ème</sup> année ou la 5<sup>ème</sup> année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie et aux adultes après la 4<sup>ème</sup> année.*

### **SOLFÈGE CHANTEUR**

1h / semaine

96 € / trimestre

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des oeuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active.

*3 années de formation musicale conseillées.*

### **ANALYSE / CULTURE MUSICALE**

1h / semaine

96 € / trimestre

En parcourant l'histoire de la musique, le cours comprend une initiation à l'analyse harmonique et à l'étude des différentes formes et structures du langage musical.

*3 années de formation musicale conseillées.*

### **ÉCRITURE MUSICALE** (niveaux 1, 2, 3 ou 4)

168 € / trimestre

*Durée hebdomadaire du cours selon le nombre de participants :*

*2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.*

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail.

*5 années de formation musicale nécessaires.*

### **HARMONIE JAZZ** (niveaux 1 ou 2)

1h / semaine

96 € / trimestre

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations.

*3 années de formation musicale et / ou de pratique instrumentale conseillées.*

# Cours individuels

## INSTRUMENTS

**Musique classique : piano, guitare, chant, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trombone, trompette, accordéon chromatique...**

**Musique ancienne : flûte à bec, clavecin, luth, viole de gambe...**

**Jazz, rock, variétés... : batterie, piano, guitare, guitare basse, contrebasse, chant, trombone, saxophone, flûte traversière...**

**Musiques du monde : percussions, flûte traversière, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique...**

### Tarifs trimestriels modulables selon la durée hebdomadaire :

(moins de 7 ans uniquement)	<b>20 mn :</b>	<b>168 € / trimestre</b>
(recommandé pour débutant)	<b>30 mn :</b>	<b>240 € / trimestre</b>
	<b>40 mn :</b>	<b>306 € / trimestre</b>
	<b>50 mn :</b>	<b>378 € / trimestre</b>
(souhaitable pour les confirmés)	<b>60 mn :</b>	<b>444 € / trimestre</b>

L'élève abordera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous à partir de 5 ou 6 ans selon l'instrument. Pour ce module, il est obligatoire de suivre parallèlement un cours de formation musicale ou d'éveil.

*Pour les dispenses, reportez-vous aux chapitres concernés.*

**Différents cours d'instruments peuvent vous être proposés en différentes langues, les professeurs enseignant dans leur langue maternelle. Ces cours peuvent s'adresser soit à des personnes souhaitant apprendre la musique dans leur langue ou à tous ceux désirant renforcer leur apprentissage de la langue. Pour plus de détail, vous repportez au site de l'AIMP.**

## Pratiques collectives

Elles sont les lieux privilégiés du plaisir de la communication et des rencontres où les élèves mobilisent leurs capacités de partage, d'échange et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du "formateur - chef d'orchestre / chef de chœur".

*Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie !*

### **GRUPE INSTRUMENTS ANCIENS ET CHANT**      **132 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.*

Lorsqu'on développe ses qualités musicales individuellement (3-4-5 ans de pratique) on aboutit à un sens plus large du "partage" et de la "construction harmonique" dans une ambiance de groupe où la rencontre musicale élargit et multiplie notre capacité d'écoute et de créativité (Moyen-Âge, Renaissance, Baroque. Instruments : flûte à bec, viole de gambe, épinette, cromhorne...).

## **ENSEMBLE** (instrumental ou vocal)

**132 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.*

Après deux ou trois années de travail en cours individuel, les élèves d'un même cours d'instrument peuvent avec leur professeur habituel et sous son impulsion, former duos, trios ou quatuors et, chaque semaine, se retrouver pour jouer régulièrement ensemble. Les ensembles que vous pourrez trouver : chant lyrique, saxophone, guitare classique ou flamenca, flûtes, violon...

*N'hésitez pas à en parler avec votre professeur.*

## **MUSIQUE DE CHAMBRE**

**132 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.*

Les groupes sont constitués selon les instruments et les niveaux de chacun. Ce cours réunit des élèves, pratiquant des instruments différents et ayant acquis une petite autonomie technique, qui désirent faire de la musique sous la direction d'un professeur spécialisé.

## **ENSEMBLE D'ART LYRIQUE**

**240 € / trimestre**

*Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn / 5 = 75 mn, etc.*

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef !

## **ORCHESTRE un samedi ou un dimanche après-midi par mois**

**126 € / trimestre**

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques. Admission sur audition.

## **CHORALE / GROUPE VOCAL**

**enfants**

**1h / semaine**

**48 € / trimestre**

**adultes**

**1h30 / semaine**

**72 € / trimestre**

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détail, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves.

*Une année de formation musicale conseillée.*

## **CRÉATION MUSICALE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR**

**168 € / trimestre**

*Tarif et durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.*

Du hip hop au classique, quel que soit le style abordé, la création musicale est un moyen d'exprimer et de transmettre ses émotions qui peut s'inscrire autant en amont qu'en aval de l'apprentissage du solfège et de la pratique instrumentale. L'ordinateur offre une interaction visuelle et auditive avec l'acte musical qui, avec l'aide de l'enseignant, lui permettra d'apprivoiser les mécanismes qui régissent la musique.

L'élève viendra au cours muni de son matériel : ordinateur portable, séquenceur (licence de Cubase, Logic, DP, ou Sonar), instruments virtuels (plug-ins de son choix), casque, et si possible clavier USB / MIDI.

*2 années de formation musicale conseillées.*

# ATELIERS

## Musique

**JAZZ adolescents-adultes 2h / semaine 204 € / trimestre**

Les aspects les plus complets, tels que l'harmonie (grilles, gammes, accords...), l'improvisation, l'histoire du jazz (et ses grands noms), seront abordés en s'appuyant sur une pratique intensive et collective de votre instrument.

Le dernier cours de chaque trimestre pourra être remplacé par une Jam Session à une date choisie par le professeur.  
2 à 3 années d'instrument conseillées. Cours d'harmonie jazz conseillé.

**PERCUSSIONS enfants / adolescents-adultes 1h / semaine 108 € / trimestre**

Musiques du monde : Afrique, Amérique du Sud...

## Théâtre

### **Éveil théâtral**

Tous les enfants ont un potentiel théâtral. L'enseignant développe leurs capacités à construire des histoires et à les représenter spontanément. Les cours d'éveil théâtral, à partir de situations simples, aboutissent à un spectacle de fin d'année..

**Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.**

**THÉÂTRE DES PETITS 1h / semaine 132 € / trimestre**

*Petits et moyens de maternelle (naiss. 2007 et 2008)*

Dès les premières rencontres, l'exploration et la "récolte" des différents univers imaginaires des enfants et de leur groupe, permettent la création "d'histoires-mosaïques" autour de petits contes, fablettes, jeux de doigts, histoires improvisées, jeux dramatiques avec figurines et bibelots...

**THÉÂTRE DES GRANDS 1h / semaine 132 € / trimestre**

*Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2005 et 2006)*

Ces cours permettent une sensibilisation ludique à l'écoute de soi et de l'autre par la théâtralisation de contes et de scénettes. L'enfant et le groupe s'approprient les univers imaginaires de chacun : expression corporelle, mise en dialogue de "personnages-totem", jeux dramatiques...

**THÉÂTRE enfants 1h30 / semaine 156 € / trimestre**

**adolescents 2h / semaine 204 € / trimestre**

**adultes 2h / semaine 204 € / trimestre**

À partir de huit ans, des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel.

Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain, de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage. Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

# Dessin Peinture

Préambule Arts Plastiques

L'école fournit papier, planche, chevalets, supports pour dessiner. L'élève aura lui, à sa charge, l'achat des autres fournitures. Le professeur donnera une liste en début d'année et pourra éventuellement organiser des achats groupés.

## **Éveil dessin-peinture**

Les jeunes enfants s'initient dans une ambiance ludique au dessin, à la peinture et au collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire.

**Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.**

### **DESSIN-PEINTURE PETITS 1h / semaine 132 € / trimestre**

Enfants scolarisés en maternelle (naiss. 2007 et 2008)

Les tout-petits s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels) et à la peinture (gouache). Les sujets ou les artistes abordés sont variés, ceux-ci sont présentés aux enfants à travers des livres et des histoires.

Un accrochage de leurs travaux est réalisé régulièrement au sein de l'école.

### **DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h / semaine 132 € / trimestre**

Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2005 et 2006)

A travers des thèmes ou des artistes, chaque fois différents, les enfants développent ensemble leur pratique du dessin (crayon, fusain), de la peinture (aquarelle, gouache, pastel) sur différents supports et du collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire, leur créativité et leur sens critique.

### **DESSIN-PEINTURE 2 h / semaine**

**enfants** scolarisés à partir du CE1

**204 € / trimestre**

**adolescents / adultes**

**204 € / trimestre**

Dans une dynamique ludique pour les enfants et une ambiance conviviale pour les plus grands, chaque élève développe sa créativité, son imagination et son sens critique et découvre les multiples facettes des Arts Plastiques. Différentes techniques : crayon, fusain, gouache, pastel, impression, volume... peuvent y être enseignées.

Des thèmes ayant pour tremplin la découverte d'artistes sont proposés afin d'éveiller l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

## Bande dessinée

### **BD 2 h / semaine 204 € / trimestre**

Enfants à partir du CE1, adolescents ou adultes.

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médium et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression.

Echanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée.

# **CALENDRIER DES VACANCES de l'AIMP**

**Année musicale 2011-2012**

**Reprise des cours** : samedi 1er octobre 2011 au matin.

**Toussaint** : samedi 22 octobre au soir - lundi 31 octobre 2011 au matin.

**Noël** : samedi 17 décembre 2011 au soir - lundi 2 janvier 2012 au matin.

**Février** : samedi 18 février au soir - lundi 5 mars 2012 au matin.

**Pâques** : samedi 14 avril au soir – mercredi 2 mai 2012 au matin.

**Été** : mardi 3 juillet 2012 au soir.

*Fermé* : lundi 9 avril (Pâques), lundi 30 avril (pont), mardi 1<sup>er</sup> (fête du travail),  
mardi 8 mai (Victoire) et jeudi 17 mai (Ascension)

*Ouvert* : mardi 1er novembre 2010 (Toussaint), vendredi 11 novembre (Armistice)

*Journée de solidarité (ouvert)* : lundi 28 mai 2012 (Pentecôte)

## **MODE DE PAIEMENT**

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

### **Trois trimestres civils**

4<sup>o</sup> trim. : samedi 1 octobre au samedi 17 décembre 2011 au soir

1<sup>o</sup> trim. : lundi 2 janvier 2012 au matin au samedi 31 mars 2012 au soir

2<sup>o</sup> trim. : lundi 2 avril au mardi 3 juillet 2012 au soir

### **Adhésion annuelle 57€**

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : "Académie Musicale". S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent devra fournir une photo d'identité.

### **Paiements échelonnés**

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, de un à neuf, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

### **Annulations**

L'élève ne s'engage que pour un trimestre et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée par courrier simple** :

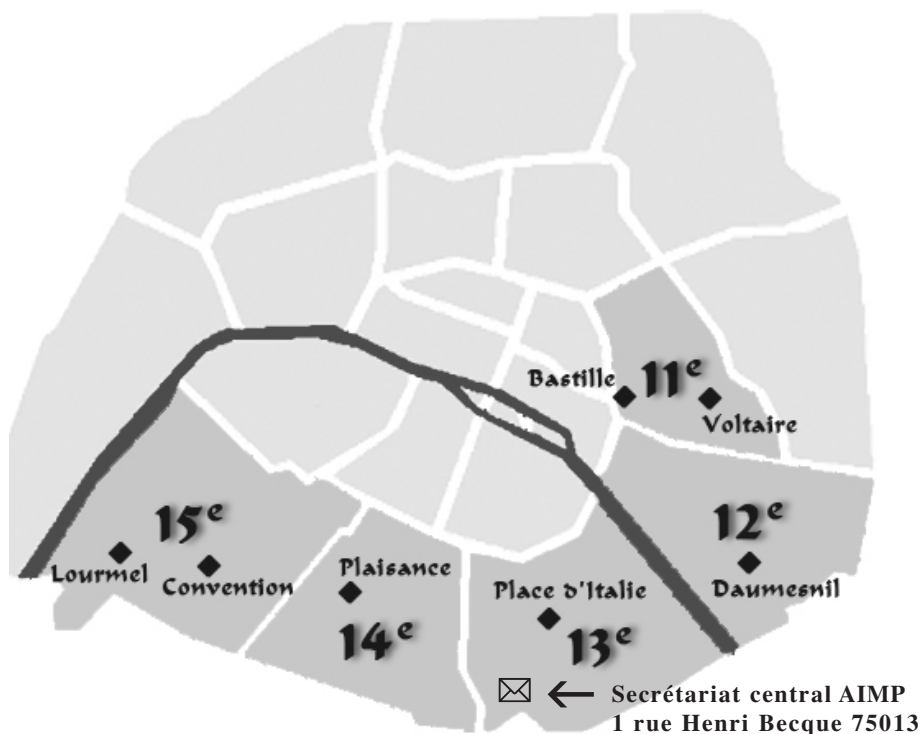
pour le 4<sup>o</sup> trim., **avant** le 16 septembre 2011

pour le 1<sup>o</sup> trim., **avant** le 10 décembre 2011

pour le 2<sup>o</sup> trim., **avant** le 17 mars 2012

### **Un cours manqué n'est pas remboursé.**

*Bienvenue "chèques vacances"*



## **Pôle formation AIMP**

Les Académies Musicales misent sur la formation continue pour dynamiser leurs équipes pédagogiques. Nos écoles s'enorgueillissent d'honorer les multiples formes de la demande des élèves, chacun exprimant son histoire musicale, ses goûts, ses envies.

Chaque année des actions sont menées à l'attention de nos professeurs, elles valorisent leurs compétences initiales en élargissant leur champ d'action et affinant leur expertise.

Cette mobilisation nous permet de proposer des cours pour de nombreux styles ou disciplines, tous les âges et tous les niveaux.

Déclaré organisme de formation, le Pôle Formation peut, **pour les élèves salariés**, étudier avec eux les possibilités de **prise en charge dans le cadre du** Droit Individuel à la Formation (**DIF**) (ou pour des formations plus longues, de type CIF) des coûts pédagogiques par leurs employeurs.

**Pour les entreprises** qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales **dans le cadre du Plan de Formation**, le Pôle Formation est à disposition pour envisager de construire des **formations adaptées aux besoins de l'entreprise**.

**Contact : Annick DARLEY**, directrice du Pôle Formation. **01 45 65 02 22**

# Inscriptions tout l'année

**M° Bastille**, 11 rue Amelot - 75011 : **mardi 18h-19h30**

**M° Voltaire**, 16 rue Gerbier - 75011 : **lundi 18h-19h30**

**M° Daumesnil**, 8 rue de Wattignies - 75012 : **mercredi 18h-19h30**

**M° Place d'Italie**, 8 rue Albert Bayet - 75013 : **mardi 18h-19h30**

**M° Plaisance**, 5 rue Boyer-Barret - 75014 : **mercredi 18h30-19h30**

**M° Convention**, 85 rue de l'Abbé-Groult - 75015 : **jeudi 18h-19h30**

**M° Lourmel**, 16 villa Frédéric Mistral - 75015 : **voir Convention**

**Secrétariat central**, 1 rue Henri Becque - 75013 : **lun, mar et jeu 12h-14h**

*Vous pouvez réaliser votre inscription pour une Académie Musicale depuis toutes les permanences des Académies Musicales ou directement à une permanence du secrétariat central de l'AIMP.*

## Renseignements :

**AIMP - secrétariat central**

**1 rue Henri Becque - Hall D - BAL 98 - 75013 :**  
du **lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h**  
et le **samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h**

**M° Glacière ou Cité Universitaire**

Bus : 62, 21, 513, 67 et 57

**01 45 65 01 02**

*Site : [www.aimparis.fr](http://www.aimparis.fr)*

*E-mail: [musicale@aimparis.fr](mailto:musicale@aimparis.fr)*